

Licences bilingues

Par **RachPortner**, le **21/02/2015** à **14:27**

Bonjour à tous,
je suis actuellement en première année de droit et j'aimerais cependant me rediriger dans une licence à vocation bilingue, ou une double licence pour mon projet professionnel.

J'ai fait certains choix en L2 dans des universités qui proposent une admission parallèle, et d'autres en L1 car refaire une L1 ne me dérange pas pour faire ce que j'aime.

Mon premier vœu est l'université catholique de Lille, campus Lille et Paris (en L1 ET L2), pour sa licence européenne de droit.

Auriez vous des informations sur cette fac?

Sera t-il très dur d'y rentrer sachant que j'ai obtenu un bac L avec 15,71 de moyenne, que j'ai eu en première et terminale environ 15 et 16 de moyenne à chaque trimestre, et que je viens d'obtenir mon semestre 1 de droit avec 14,55 de moyenne ?

L'ambiance et les cours sont-ils de qualité ? Ainsi que les débouchés en sortant de cette université?

PS: si cela vous intéresse également et que vous possédez de informations j'ai aussi demandé de licences bilingue dans les universités suivantes : Toulouse, Grenoble, Cergy-Pontoise, la Sorbonne, Paris Nanterre, le Havre, Nancy, et Versailles!

Merci d'avance!

Par **Winterfrosted**, le **22/02/2015** à **11:19**

Je suis en dernière de licence Bilingue au Havre et donc je peux parler que pour cette fac. Je pense qu'avec ta moyenne, tu peux être accepté dans les facs de province car les facs parisiennes sont prisées. Par exemple pour Nanterre, il y a plus de 500 personnes à l'épreuve de langue, vaut mieux aller en province.

La fac du Havre est une petite fac mais elle c'est ce qui fait son " charme" et elle n'a pas à rougir. Par exemple, tu as la possibilité /l'obligation de participer à un Moot Court en L3... Bon concernant les cours, c'est un peu mitigée car c'est la fac, du coup tu as des profs qui viennent arrondir leur fins de mois et qui donne un enseignement médiocre et à coté des maîtres de conférence accessible et qui font bien leur travail.

Mais quel est ton projet? car la licence bilingue du Havre est très axés droit privé : on fait du droit consti / Public en L1/L2 et en L3 c'est que du privé (Law of tort, law of property,

Company Law, Contract Law)

Par **RachPortner**, le **22/02/2015** à **22:05**

Bonjour! Merci de ta réponse! Alors j'aimerais beaucoup me spécialiser en droit international des affaires!